

<https://plandecuques.fr/covid-19-accompagnement-entreprises-artistes>



COVID-19 - ACCOMPAGNEMENT ENTREPRISES & ARTISANS

- Actualités - CORONAVIRUS - COVID-19 - Entreprises et commerçants -



Date de mise en ligne : mardi 7 avril 2020

Copyright © Ville de Plan de Cuques - Tous droits réservés



ACCOMPAGNEMENT POUR LES ENTREPRISES ET LES ARTISANS DE NOTRE COMMUNE

Les entrepreneurs et commerçants de notre commune sont inquiets de cette situation nouvelle qui touche leur activité de plein fouet et se posent légitimement un tas de questions.

LA COMMUNE ACCOMPAGNE SES ENTREPRISES ET ARTISANS

Les agents de la commune de Plan-de-Cuques poursuivent leur mission depuis leur domicile et si nécessaire depuis leur poste de travail de façon à permettre le fonctionnement des services municipaux. Par le biais en parti du télétravail, la commune de Plan-de-Cuques, a la volonté de continuer à payer ses fournisseurs, dont on sait les difficultés économiques que cette crise sanitaire sans précédent risque d'engendrer.

LE GOUVERNEMENT AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES

Face à l'épidémie du Coronavirus Covid-19, le gouvernement est en solidarité totale avec les entreprises et leurs salariés. Une cellule de continuité économique a été activée pour mieux gérer l'impact sur l'économie à travers une prise quotidienne de décisions.

[Toutes les infos sur le site](#)

CELLULE DE CRISE POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES

Face à cette épidémie sans précédent et ses répercussions économiques, la CCIAMP a mis en place un guichet unique. Il permet aux entrepreneurs et commerçants d'avoir un seul interlocuteur qui au regard du diagnostic posé, mobilisera les services de l'État et les acteurs économiques partenaires pour répondre à leurs question et inquiétudes légitimes

[Toutes les infos sur le site](#)

Contact au 04 91 39 34 79

Faites-nous remonter toutes vos questions ou demandes par e-mail

urgencecovid19@ccimp.com

encecovid19@ccimp.com

CELLULE DE CRISE POUR SOUTENIR LES ARTISANS

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a mis en place cellule de crise pour soutenir les artisans en plein désarroi. Un numéro régional unique non surtaxé est disponible. Une centaine de conseillers est mobilisée pour permettre aux artisans d'obtenir des réponses concrètes.

[Toutes les infos sur le site](#)

Contact au 09 800 806 00

Par e-mail à l'adresse assistance13@cmar-paca.fr

FOIRE AUX QUESTIONS POUR LES ENTREPRISES

Les mesures annoncées par le Président de la République, le Premier Ministre et les Ministres du Gouvernement sont en cours de déclinaison. Les informations présentées dans ce document sont donc susceptibles d'évoluer dans les prochains jours. Ce document présente les questions les plus couramment posées avec des informations d'organisation et de gestion de crise pour les entreprises.

Télécharger la foire aux questions sur le lien suivant :

